



RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2022

 **FONDATION**  
Université Paris Cité



# Sommaire



● Editorial	[ 1 ]
● Chiffres clés 2022	[ 2 ]
● Université Paris Cité et sa Fondation	[ 3 ]
● Notre organisation	[ 5 ]
● Partenariats et communication en 2022	[ 7 ]
● Nouveaux mécènes et renouvellements de conventions	[ 11 ]
● La levée de fonds	[ 14 ]
● Nos nouveaux projets	[ 15 ]
● Nous soutenir	[ 16 ]
● Ils nous soutiennent déjà	[ 18 ]
● Contacts	[ 19 ]



Trois ans. Cela fait trois ans que la Fondation Université Paris Cité a été créée. Juillet 2020, à peine la 1<sup>ère</sup> vague de la pandémie retombée, la Fondation a tenu son premier conseil d'administration par la volonté des Fondateurs, Université Paris Cité et l'Institut de Physique du Globe de Paris.

Trois ans de stabilité interne, une équipe active et concentrée, des projets nombreux et un réseau qui s'organise en cercles concentriques.

L'année 2022 a permis d'enregistrer une récolte de dons et de soutiens encore insuffisante à nos yeux, certes, mais en augmentation. Nouvelles chaires, renouvellement d'importants contrats, nouvelles relations qui vont maintenant aboutir.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et n'ont pas besoin d'exégèse. Ce qu'ils ne disent pas, c'est la colossale dépense d'énergie que cette activité nécessite, aujourd'hui en France, pour atteindre ces résultats. C'est le travail d'une équipe qui a su, progressivement, amorcer le lent mouvement qui aboutira à mettre la Fondation au cœur d'Université Paris Cité, université qui entre dans le cercle fermé des 40 meilleures universités du monde.

C'est ce travail qu'il convient de saluer et ses artisans de remercier.

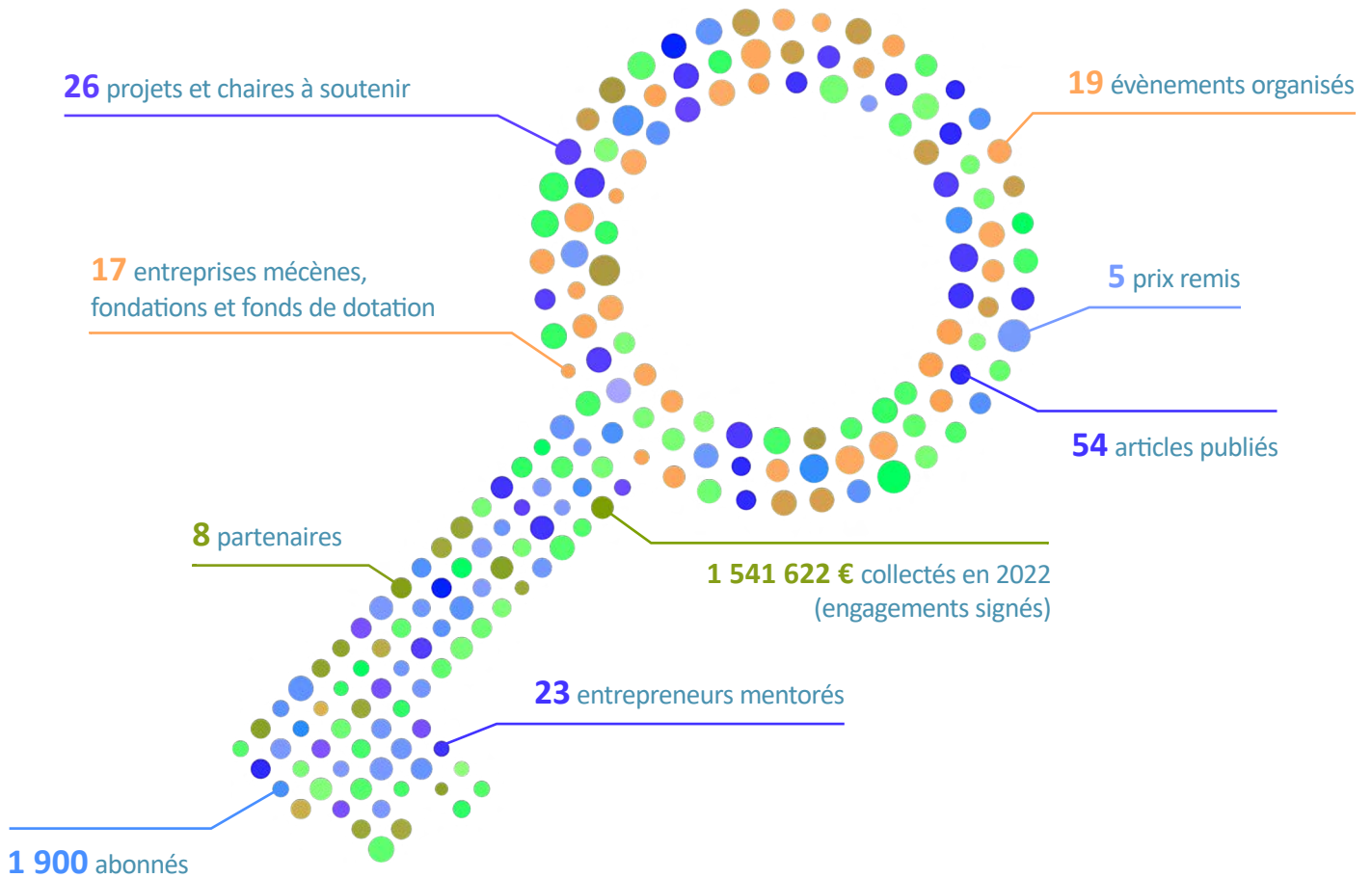
Parce qu'il faut que tout change pour que tout reste comme avant, 2023 verra, à l'université comme à la Fondation, une nouvelle page s'écrire. L'avenir est devant nous.

**Gérard FRIEDLANDER**

Délégué Général, Fondation Université Paris Cité









## Université Paris Cité

Université de recherche intensive pluridisciplinaire, Université Paris Cité se hisse au niveau des établissements français et internationaux les plus prestigieux grâce à sa recherche de très haut niveau, ses formations supérieures d'excellence, son soutien à l'innovation et sa participation active à la construction de l'espace européen de la recherche et de la formation.

en savoir + : [u-paris.fr](https://u-paris.fr)

---

## Les alumni d'Université Paris Cité

Université Paris Cité, c'est près de 500 000 alumni à travers le monde. À l'image de l'université, ce réseau est totalement pluridisciplinaire et constitue une source importante d'opportunités pour tous ses membres. Le parcours des alumni constitue une grande richesse pour l'ensemble de la communauté universitaire et les synergies sont multiples. Les anciens peuvent prendre part à la vie de l'université, accompagner ou parrainer des étudiants, proposer des offres d'emploi, soutenir la recherche et être associés aux questions sociétales débattues à l'université.

Les alumni sont des acteurs de la vie de l'université et des ambassadeurs d'Université Paris Cité et de sa Fondation.

**Contact : Alexandre GIUSTI**  
Chef de projets Alumni  
Direction de la Communication  
01 76 53 17 09

en savoir + : [alumni-u-paris.fr](https://alumni-u-paris.fr)

## Fondation Université Paris Cité

Soutenir et développer l'impact sociétal de notre université est la mission première de la Fondation Université Paris Cité.

Pour guider la mission de la Fondation, une orientation générale est fixée :

**“ Comprendre, analyser et anticiper les crises sanitaires, environnementales, sociétales et économiques ”**

En effet, nos sociétés sont confrontées à des changements de paradigmes fondamentaux qui ne pourront réussir sans des innovations de rupture dans de nombreux domaines : nouvelles technologies, énergies renouvelables, agronomie, urbanisme, recherche biomédicale, industrie, santé connectée, tourisme, transports, etc.

Pluridisciplinaire et forte d'une grande communauté d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, Université Paris Cité dispose des atouts nécessaires pour apporter des réponses aux grands défis de notre monde qui imposent la constitution de coalitions nouvelles entre pouvoirs publics, entreprises, universités, ONG et citoyens.

Dans cet esprit, La Fondation Université Paris Cité entend jouer un rôle d'interface entre Université Paris Cité, la société civile et le monde économique pour identifier, promouvoir et financer les projets de l'université au travers de trois axes structurants :

### **La durabilité, le numérique, la solidarité**

Par ces 3 axes, la préoccupation première de la Fondation Université Paris Cité est d'apporter des réponses aux enjeux sanitaires que nous traversons. Il s'agit d'un choix cohérent qui s'appuie sur l'un des atouts phares d'Université Paris Cité qui est dotée de la plus grande faculté de santé de France.



En résumé, la Fondation entend porter une vision élargie de la santé via :

- ✓ Une approche de la santé globale intégrant les dimensions scientifiques, physiques, psychologiques, économiques, sociales et environnementales ;
- ✓ Des projets incluant autant le bien-vivre des êtres que la santé de la planète.

en savoir + : [fondation-uparis.org](https://fondation-uparis.org)

# Notre organisation



## ▪ Les conseils

Présidé par Rose-Marie Van Lerberghe, présidente de la Fondation Université Paris Cité, le **Conseil d'Administration** rassemble des personnalités du monde socio-économique et certains représentants d'Université Paris Cité, des facultés de Santé, Sciences, Sociétés et Humanités et de son établissement composante, l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP).

Le **Conseil scientifique et éthique** est constitué de 8 membres qui gèrent l'évaluation scientifique des projets et programmes, et veillent au respect de l'éthique.

Le **Comité de pilotage** compte 12 membres qui élaborent la stratégie de levée de fonds et s'assurent de sa bonne mise en place.

## ▪ Membres Fondateurs



## ▪ L'équipe opérationnelle

- Pr Gérard FRIEDLANDER, Délégué général
- Mickaël OUAZZANI, Directeur de campagne
- Émilie FRANÇOIS, Responsable Ingénierie de Projets
- Nathalie VALBRUN-MILLET, Responsable Juridique et Finances
- Johanna LÉVY, Responsable communication, marketing et événementiel



## ■ Composition du comité d'ambassadeurs

La Fondation a constitué autour d'elle un comité d'ambassadeurs composé de :

- ✓ **Personnalités issues du monde économique**, en mesure de réaliser une approche de pair-à-pair auprès de décideurs des entreprises.
- ✓ **Personnalités issues du monde académique**, pour porter les thématiques de la Fondation et qui, en tant qu'experts scientifiques sur des sujets qui façonnent le monde d'aujourd'hui, contribuent à légitimer les actions menées.
- ✓ **Personnalités issues de la société civile**, à même de relier ces sujets avec un agenda politique, culturel, sociétal et avec les préoccupations du grand public.

- **Marie-Louise ANTONI** (Caisse des Dépôts et Consignations)
- **Arnaud CABANES** (BakerMcKenzie)
- **Marie COURBEBASSE** (Université Paris Cité)
- **Anne-Claude CREMIEUX** (Université Paris Cité)
- **David de AMORIM** (Cegedim)
- **Renaud DONNEDIEU de VABRES** (RDDV Partners)
- **Isabelle LAFORGUE** (AstraZeneca)
- **Franck MOUTHON** (FranceBiotech)
- **Olivier PEYRET** (Schlumberger France)


## ■ Fondation abritée / Fondation Amnesty International France

La Fondation Amnesty International France sensibilise et mobilise tous les publics, en particulier les plus vulnérables, autour du respect des droits humains, pour une société plus juste et plus humaine.

**La mission de la Fondation est de soutenir le développement des projets innovants en matière d'éducation et de défense des droits humains selon les priorités d'Amnesty International.**

**Elle finance des projets d'analyse, de recherche, de sensibilisation et de formation à la défense des droits humains.**






L'ambition est de développer une culture des droits humains auprès de tous, que ce soit au sein de l'espace scolaire ou dans la société en général, notamment auprès de personnes en risque d'être atteintes dans leur droits (personnes victimes de discrimination, demandeurs d'asile, réfugiés...).

**Contact : Anna POZZETTI de ABREU**  
Responsable de la relation avec les donateurs  
FONDATION AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE  
01 53 38 66 13

## Partenaires et communication



### Innovation Days



Notre système de santé vit des évolutions scientifiques sans précédent et des transformations organisationnelles profondes, touchant tous les acteurs de l'innovation et la crise sanitaire nous rappelle chaque jour l'impérieuse nécessité à collaborer ensemble. Convaincus de la richesse de l'écosystème français, Amgen Innovations, Biolabs, la Fondation Université Paris Cité, Roland Berger, Les patients s'engagent, France Biotech et Unicancer se sont réunis dans le think tank « Innovation Days » pour contribuer à l'émergence de solutions partagées, porteuses de valeur et de sens pour les patients et les professionnels de santé. 16 propositions ont déjà été portées aux différentes autorités (ministères, HAS, DGOS) et rendues publiques lors de l'Université de la E-Santé qui s'est tenue à Castres fin septembre 2021.

En 2022, pour la saison 2, le collectif s'est réuni pour tenter de répondre à différentes questions : À quoi ressemblera notre système de santé dans 10 ans ? Comment l'innovation en santé permettra-t-elle de relever les défis du vieillissement de la population, de la démographie médicale, la prise en charge des maladies chroniques, rares, ou en santé mentale ? Intelligence artificielle, thérapies géniques, numérisation par la e-santé, nouveau rôle des soignants et des patients, hybridation des technologies...représentent de puissants facteurs d'évolution de notre système de santé. C'est donc à toutes ces questions que les participants du think tank Innovation Days ont répondu. Les résultats ont été présentés sous un format original : un scénario prospectif entièrement illustré « 2032, la Santé transformée par l'innovation ».

Découvrez le scénario : <https://innovationsdays.fr/?p=scenario-revelation>

## IMPACT - Accélérateur d'innovation en santé mentale

Un partenariat public/privé (PariSanté Campus, la Fondation Université Paris Cité, l'AP-HP, France Biotech, l'ARIIS, France Assureurs, AXA France, Janssen France, Otsuka, Eisai).

**IMPACT** a pour ambition de faire émerger des solutions utilisant des technologies et des données innovantes **pour remédier aux ruptures du parcours de soins de Santé Mentale du jeune adulte et de l'adulte**. Il s'articule autour d'un appel à projets collaboratif, partenarial et ouvert aux startups de la e-santé proposant des solutions autour de **thématiques prioritaires telles que : l'accès aux soins, la prise en charge, le suivi et la continuité extra-hospitalière des patients**.

Les projets attendus doivent créer de la valeur sur les parcours de soin en Santé Mentale en apportant des réponses, via leur technologie, à des enjeux tels que la prévention, le repérage précoce, le diagnostic, la stratégie clinique, la coordination ville-hôpital, ou encore l'errance thérapeutique.

En 2022, ce sont 5 start-ups lauréates qui ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec mentor, workshops organisés sur-mesure, mises en relation, participation à des événements hors programmes proposés par les différents partenaires.

### Liste des 5 lauréats 2022 :



une plateforme d'éducation thérapeutique et de prévention des maladies métaboliques chroniques et des addictions.



une solution digitale de recherche de lits d'hospitalisation en psychiatrie qui fluidifie le parcours patient et optimise le temps médical à travers une meilleure coopération Public-Privé.



un « Escape Room Santé » pour lutter contre la stigmatisation des maladies mentales via un outil de « ludification » .



**et sa solution QOOKKA** : une thérapie digitale pour les patients présentant des troubles dépressifs et anxieux.



une thérapie numérique sur prescription spécifique des syndromes psychotraumatiques.



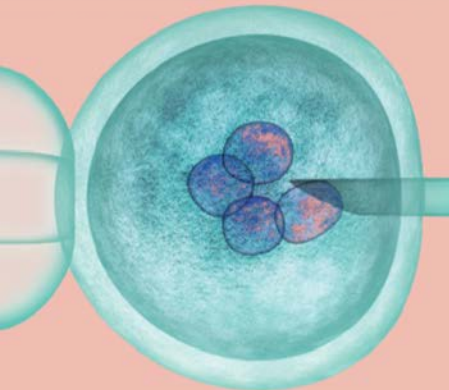




## Coalition Française des Fondations pour le Climat

Coordonnée par le Centre Français des Fonds et Fondations, la Coalition Française des Fondations pour le Climat, dont fait partie la Fondation Université Paris Cité, a été lancée le 18 novembre 2020.

**Sa vocation :** inciter le secteur philanthropique à intégrer toujours davantage les enjeux climatiques dans les actions qu'il mène. Cette coalition a diffusé un manifeste et propose également des formations, des outils et des ateliers pour relever ce défi majeur, des événements auxquels participe la FUPCité ! Fin 2022, la CFFC comptait 150 signataires du manifeste !



## Le programme SAUVER LA VIE

Crée en 2016, le programme Sauver la Vie est un outil de financement pour soutenir des projets de recherche clinique, immuno-oncologique et pédagogique, afin de répondre aux défis majeurs de santé. La Fondation Université Paris Cité s'engage aux côtés des enseignants chercheurs d'Université Paris Cité en lançant chaque année un appel à projets pour faire émerger les pépites. La dotation globale est de 150 000 euros.

**Son objectif :** soutenir les projets pluridisciplinaires les plus innovants qui concourent à améliorer la santé de demain, tant dans la prise en charge à l'hôpital qu'à domicile, avancer dans la détection précoce des maladies, assurer une meilleure prévention et permettre des formations de pointe aux personnels de santé.



*Sauver la Vie*



## La communication de la Fondation Université Paris Cité

Après une année 2021 très impactée par la pandémie, plusieurs actions de communication ont été engagées en 2022 et vont poursuivre leur progression dans les mois qui viennent.

Afin de présenter nos actions, de fédérer et d'étendre nos divers publics, plusieurs outils ont été mis en place et s'enrichissent quotidiennement, notamment le site internet de la Fondation, son compte LinkedIn, sa newsletter trimestrielle intitulée **IMPACTS** mais aussi les 10 premières vidéos témoignages des chercheurs et partenaires qui sont déjà en ligne sur la chaîne Youtube de la Fondation.

2022 a été riche en rendez-vous avec nos partenaires, nos mécènes et l'ensemble de notre éco-système. L'ensemble de ces événements a permis de consolider nos relations en interne mais aussi à l'externe, de fédérer de nouveaux publics, de marquer notre engagement auprès d'initiatives clés pour notre société mais aussi d'informer sur des sujets cruciaux pour le monde d'aujourd'hui et de demain.

**IMPACTS**

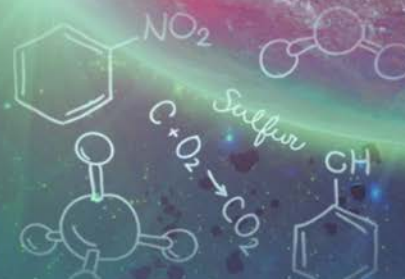
La newsletter de la Fondation Université Paris Cité

 **FONDATION**  
Université Paris Cité

LA FONDATION ▾ PROJETS ET PROGRAMMES ▾ CHAIRES PRX ET BOURSES FAIRE UN DON ▾ COMMUNICATION ▾



**Relevons ensemble les défis  
de la santé globale de  
demain !**



# Nouveaux mécènes et renouvellements de conventions



## Nos nouveaux mécènes

### Chaire Aging UP ! : Mutuelles AXA

(1 272 000 €, soit 424 000 € par an pendant 3 ans)

La Fondation Université Paris Cité fait partie des 10 lauréats du tout premier appel à projets lancé en 2022 par les Mutuelles AXA pour soutenir des projets innovants autour de la jeunesse et du grand âge en France. En effet, le projet de la Chaire Aging UP ! présenté par la Fondation et porté par le Pr Thomas RAPP, économiste de la santé, a émergé parmi 188 dossiers soumis à travers toute la France, grâce à son approche innovante des enjeux liés au vieillissement de la population. Le soutien accordé par AXA à hauteur de 424 000 € par an pendant 3 ans va permettre au Pr Thomas RAPP de constituer une véritable task force pour étudier les conséquences économiques du vieillissement, l'efficacité des politiques du grand âge et l'organisation de l'offre de soins.

### Chaire Future of Quantitative Finance : BNP Paribas

(1 000 000 €, soit 200 000 € par an pendant 5 ans)

Intégralement financée par BNP Paribas, il s'agit d'un projet de Chaire de mathématiques financières portée à la fois par Université Paris Cité (LPSM-Laboratoire de Probabilités, Statistique et Modélisation) et par l'École nationale des Ponts et Chaussées. D'une durée de 5 ans, le mécénat de BNP Paribas a été contractualisé en décembre 2022 et permettra à la Chaire de développer des outils de machine learning, des simulateurs de marché et des algorithmes de modélisation adaptés à la finance et au trading. La convention a été signée en 2022, mais le versement de la première tranche est prévu pour 2023.





### **Chaire Homo Creativus : Asmodee**

(150 000 €, soit 50 000 € par an pendant 3 ans)

Asmodee, le leader français des jeux de sociétés, s'est engagé aux côtés de la Fondation Université Paris Cité en tant que mécène de la Chaire Homo Creativus et plus particulièrement sur son axe « Créativité et Jeux ». Cette collaboration a été formellement annoncée le 11 avril 2022 lors d'une soirée de lancement organisée au siège de l'Université et plusieurs collaborations scientifiques entre les équipes de la chaire et Asmodee research ont déjà été initiées pour faire vivre ce partenariat pluriannuel jusqu'en 2024.

### **Nanobs : Kering (38 000 € acquis pour 2023) et Bouygues (20 000 € acquis pour 2023)**

Dans le cadre de leur stratégie développement durable, Kering et Bouygues ont été particulièrement sensibles au projet d'Observatoire participatif des nanoparticules du Grand Paris (Nanobs), porté par l'IPGP et la Fondation UPCité. Le projet a donc obtenu l'adhésion de ses deux premiers mécènes sous la forme d'un mécénat de 38 000 € par Kering et de 20 000 € par Bouygues. Ces dons pourront être reconduits et amplifiés en 2023 sous réserve de la bonne exécution du projet.

### **PuMS : Google (200 000 \$)**

Bonne nouvelle pour PuMS, la chaîne Youtube d'information scientifique spécialisée en santé, lancée en 2019 par le Pr Boris Hansel (endocrinologue, nutritionniste) et le Pr Patrick Nataf (chirurgien cardiaque). Dans sa démarche de lutte contre les fake news, Google a choisi de soutenir ce projet dont l'objectif est de diffuser auprès du grand public des informations fiables et des conseils pratiques en santé dispensés par des professionnels de santé et des enseignants-chercheurs. Ce soutien conséquent permettra à PuMS de pérenniser son activité pour les années à venir et de continuer à accroître son audience sur internet.



Pour une meilleure santé

## Les renouvellements de soutien

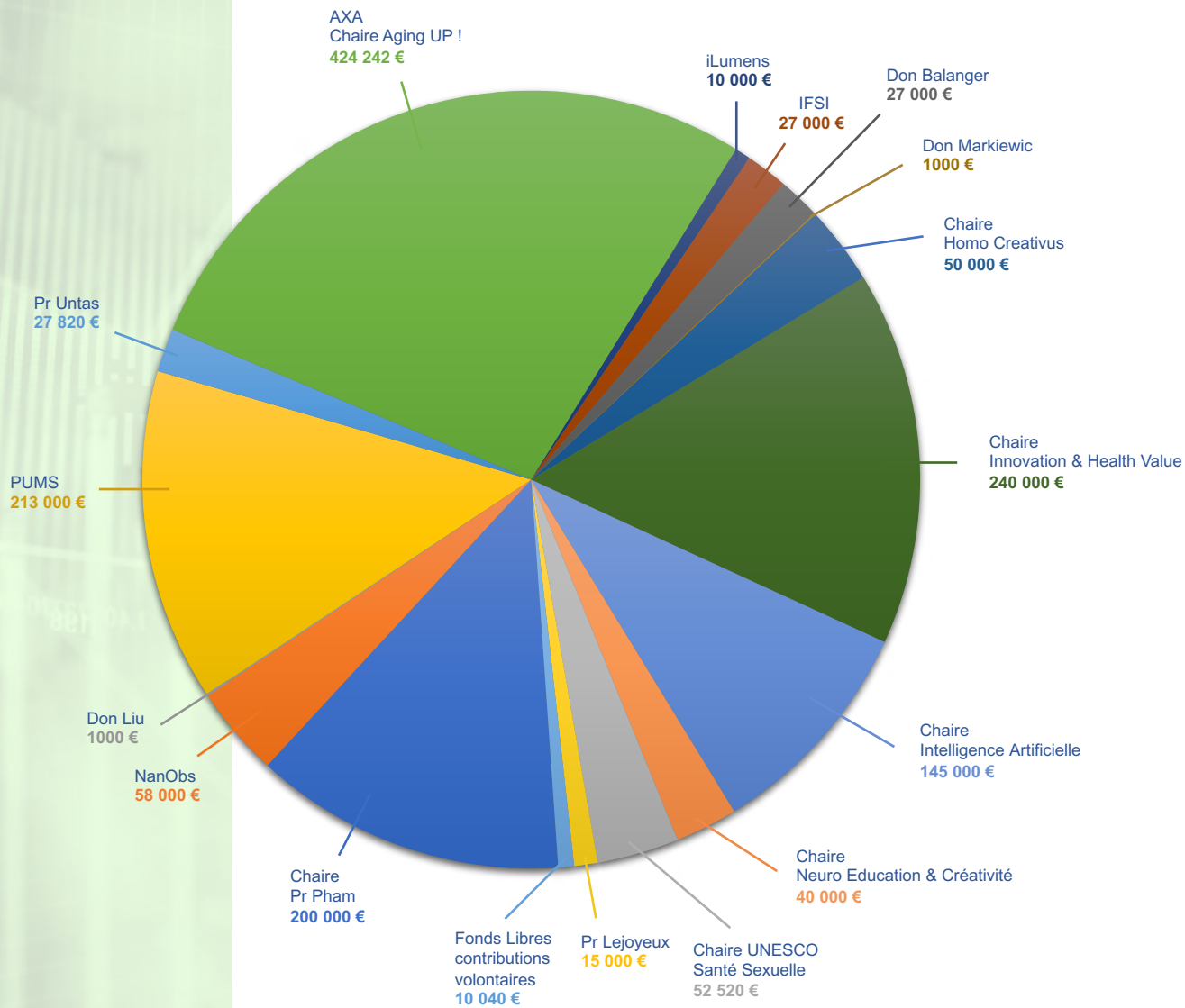
- Auparavant partenaire de la Fondation Paris Diderot, **Infinitus** a souhaité poursuivre son soutien aux recherches en dermatologie en soutenant la Fondation Université Paris Cité pendant 5 nouvelles années (2022 à 2026). Une convention cadre a été signée le 20 juillet 2022 portant le soutien d'Infinitus à **300 000 euros** par an pendant 5 ans afin de financer des projets en dermatologie qui seront sélectionnés chaque année par le partenaire avec l'aide de la Fondation.
- Mécène historique de la Chaire Neuroéducation et Créativité portée par le Pr. Grégoire Borst, **IPSOS** a reconduit son soutien pour une durée de deux années supplémentaires. Apprendre à apprendre, en connaissant mieux le fonctionnement de son cerveau et grâce à la psychologie du développement et à l'imagerie cérébrale, est un enjeu de société crucial dans l'enfance, à l'école et à tous les âges de la vie. Cette Chaire a pour vocation d'enrichir graduellement les méthodes éducatives, en transférant les résultats des recherches en sciences cognitives au sein des écoles *via* des formations à destination des enseignants et des parents.
- Après plus d'un an de discussions, la Fondation Université Paris Cité a acquis le renouvellement du soutien d'**ACEF Rives de Paris**, un partenariat historique de l'ancienne Fondation Diderot, autour de trois projets :
  - ✓ Le soutien pédagogique aux IFSI d'Université Paris Cité
  - ✓ La plateforme de simulation en santé ILumens
  - ✓ Le prix de l'engagement étudiant

Ce réengagement est une bonne nouvelle pour la Fondation, d'autant qu'il s'inscrit dans la durée puisqu'il est prévu une reconduction tacite de ce partenariat chaque année.

# La levée de fonds



## L'affectation des dons en 2022



1 541 622 € collectés en 2022



# Nos nouveaux projets



## Chaire Aging UP !

Portée par le **Pr Thomas Rapp**, cette chaire entend favoriser une société du « bien-vieillir », pour cela il est primordial d'explorer quelles politiques publiques, innovations et structures d'organisation des soins permettent aux aînés de tirer le meilleur parti de ces années de vie gagnées.

## Moodeling

Ce projet porté par le **Pr Fabien Vinckier** propose l'évaluation de patients atteints de trouble bipolaire grâce à une application collectant quotidiennement des données liées à leur humeur, aux événements de vie qu'ils traversent, ainsi que leur impact sur la prise de décision grâce à des choix virtuels entre différentes options impliquant les dimensions clefs de la motivation que sont la sensibilité à la récompense, à l'effort, au délai et au risque.

## PARIS 1867

Le projet « Paris 1867, Traverser le monde », porté par un réseau international de chercheurs dont le **Pr Daniel Foliard**, est dédié à l'élaboration et la construction d'une exposition majeure grand public consacrée à l'un des plus grands rassemblements internationaux du second empire, l'Exposition Universelle qui s'est tenue à Paris sur le Champs de Mars du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 1867. Loin d'être une exposition traditionnelle, ce projet mobilise des technologies ultra – contemporaines au service de l'histoire et de la muséographie afin de recréer l'expérience qu'ont vécu les visiteurs en 1867.

## ClinicRV

Ce projet de clinique neuropsychologique virtuelle, porté par le **Pr Pascale Piolino** vise la conception d'un programme innovant en RV (Réalité Virtuelle) qui puisse à la fois tester et entraîner les fonctions cognitives chez les seniors dans une même application. Toute la nouveauté et l'ambition du projet est de développer un programme immersif et interactif, personnalisé et utilisable en autonomie chez les personnes âgées au-delà de 60 ans. Cette application innovante en RVI (Réalité Virtuelle Immersive) sera utilisable par les personnes âgées à domicile en lien avec les professionnels de santé qui travaillent autour de la personne âgée (médecins de ville, gériatres et neurologues, infirmiers à domicile, ergothérapeutes, etc.).

## Entreprises, fondations, associations, fonds de dotation

*« Devenez partenaires de nos chaires d'excellence, soutenez les projets de recherches de nos équipes, boostez la formation, nourrissez les initiatives audacieuses de nos jeunes talents, financez un prix ou une bourse, contribuez à la valorisation de notre patrimoine culturel et scientifique. »*

Le soutien apporté par votre structure à la Fondation Université Paris Cité ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes (loi du 1er août 2003, dite loi Aillagon, article 238 bis du Code général des impôts).

La Loi de Finances 2020 permet également aux petites et moyennes entreprises (PME) réalisant moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires de bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 60 % de leur don dans la limite de 20 000 €.

Depuis le 1er janvier 2020, pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu et/ou à l'impôt sur les sociétés, la réduction d'impôt est abaissée de 60 % à 40 % pour la fraction des versements et dons effectués supérieure à 2 millions d'euros.

En cas d'exercice déficitaire ou de versement dépassant le plafond autorisé, l'entreprise peut reporter le bénéfice de la déductibilité sur les cinq années suivantes.

## Particuliers

Attribuez le montant de votre choix et soutenez le projet qui vous tient particulièrement à cœur. Tous nos projets visent l'épanouissement de tous, la santé pour chacun, l'amélioration globale de la condition humaine.



Bénéficiez d'une réduction fiscale en faisant un don à la Fondation Université Paris Cité : Si vous êtes assujetti(e) à l'Impôt sur le Revenu, vous pouvez déduire de votre impôt 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Si vous êtes assujetti(e) à l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI, ex ISF), vous pouvez déduire 75% du montant de votre don dans la limite de 50000 €.

## Faire un don

**En ligne** depuis le site internet de la Fondation Université Paris Cité

<https://fondation-uparis.org/formulaire-de-don>

**Par courrier**, en adressant un chèque à l'ordre de la Fondation Université Paris Cité, 85 boulevard Saint Germain, 75006 Paris

## Par virement bancaire

**FR76 1020 7004 2621 2114 6088 547 CCBPFRPPMTG**

Code Banque Code guichet N° de compte Clé **Domiciliation/ Paying Banque**

**10207 00426 21211460885 47 BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS  
Economie sociale et institution.  
80 avenue de France 75013 PARIS**

**Contact :** [don@fondation-uparis.org](mailto:don@fondation-uparis.org)

# Is nous soutiennent déjà

Merci pour votre générosité !



La Fondation Université Paris Cité remercie également chaleureusement tous les donateurs, donatrices et mécènes qui ont souhaité rester anonymes.



**Rose-Marie VAN LERBERGHE**  
Présidente

**Gérard FRIEDLANDER**  
Délégué Général  
01 76 53 20 12  
gerard.friedlander@u-paris.fr

**Julien NO MURA**  
Responsable Levée de fonds  
01 76 53 20 16  
julien.no-mura@u-paris.fr

**Emilie FRANÇOIS**  
Responsable Ingénierie de Projets  
01 76 53 20 10  
emilie.francois-seneschal@u-paris.fr

**Nathalie VALBRUN-MILLET**  
Responsable Juridique & Finances  
01 76 53 20 24  
nathalie.valbrun-millet@u-paris.fr

**Johanna LÉVY**  
Responsable Communication,  
Marketing & Événementiel  
01 76 53 20 15  
johanna.levy@u-paris.fr





85, boulevard Saint Germain, 75006 PARIS

[fondation-uparis.org](http://fondation-uparis.org)

